Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601436-20251220-2025_12_007B-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-CINQ, le 20 décembre, à 11H00 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la **présidence de Monsieur Jean LE PAPE, Conseiller Municipal le plus âgé, puis par Madame Marie-Thérèse CABON, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 27 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, André ALLIO, Laurence BAUDAIS, Franck GALUDEC, Dominique LE JALLÉ, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Gilbert PROVOST, Sophie TOSO, Philippe MAIRE, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Sophie TAVERSON, Myriam PIERRE, Fabrice LE BOT, Benjamin VILAIN, Mickaël OLIVIER, Stéphanie GUILLAS, Nadia HENRIET, Emilie PONDARD, Laëtitia NICOLAS, Benjamin LINO, Christiane RUHLMANN, Vincent GUICHON, Jean LE PAPE

Arrivée de :
Sophie TAVERSON et Benjamin LINO au bordereau N° 2

Absents :
Annie EHANNO donne pouvoir à Monique DELANNOY, en date du 15/12/2025
Shakouna DIQUÉLOU donne pouvoir à Christine LE CADRE, en date du 11/12/2025

Date de convocation : 13/12/2025 **Date d'affichage convocation** : 13/12/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 23/12/2025

M. Franck GALUDEC a été désigné **secrétaire de séance**.

Délibération 2025 12 007B
ÉLECTION DES MEMBRES DU CCAS

En application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, chaque élection municipale s'accompagne du renouvellement du conseil d'administration du C.C.A.S., présidé de droit par le Maire. Ce Conseil est composé, à parité, d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, dans une proportion de 8 minimum à 16 maximum.

Suite à la démission de M. Michel CRIAUD, Maire, et de son installation en tant que Conseiller Municipal,
Suite à l'élection d'un nouveau Maire et de ses adjoints, il convient de redélibérer sur la composition de l'instance.

Celle-ci était composée depuis le 4 juin 2020 de 16 membres dont 8 élus au sein du Conseil Municipal et 8 nommés par arrêté municipal.

Un membre de la société civile ayant démissionné (Mme Delphine DESNO), il est proposé de nommer 14 membres dont 7 élus au sein du Conseil Municipal et 7 nommés par arrêté municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Fixe** à 14 le nombre des membres du Conseil Administration.
- **Elit** les sept membres élus, comme suit :

1	DIQUELOU Shakouna	5	TAVERSON Sophie
2	GUILLAS Stéphanie	6	TOSO Sophie
3	LAURENT Etienne	7	VILAIN Benjamin
4	LE CADRE Christine		

Pour information, les sept membres issus de la société civile, nommés par arrêté, sont :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601436-20251220-2025_12_007B-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

MEMBRES NOMMES AU TITRE DES ASSOCIATIONS	FONCTIONS
LE BOT Monique	MSA
PEDRON Florence	Familles rurales
DEROCHE Léone	UDAF
BILLARD Alain	Secours Catholique
PISTIEN Denis	Banque alimentaire
DANIEL Nicole	ADMR

MEMBRES NOMMES PERSONNES QUALIFIEES	FONCTIONS
RULHMANN Christiane	Gérontologie

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
Le Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Franck GALUDEC
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)